

Documents de fin de contrat pas conforme

Par Julie0103, le 06/06/2013 à 15:33

Bonjour

j'ai recu un trop percu de mon employeur.

un virement supérieur a la fiche de paye et une prime de licenciement à laquelle je n'ai pas droit (étant en cae)

du coup les docs de fin de contrat sont erronés.

Que dois je faire? Que dois je dire?

merci

Par moisse, le 06/06/2013 à 18:23

bonjour

On ne peut que vous conseiller l'honnêteté.

Au pire de mettre cet argent de coté, disponible pour restitution, celle-ci (qu'on nomme répétition d'un indu) pouvant intervenir pendant les 5 prochaines années.

Au mieux signaler l'erreur qui vaudra une bonne "enguXXXX" à quelqu'un et demander la régularisation tant documentaire que comptable.

Par Julie0103, le 06/06/2013 à 19:38

Merci beaucoup pour votre réponse.

je suis en train de rédiger un courrier pour réclamer mes documents conformes et je suis prête a faire un cheque. (argh payer son employeur, du jamais vu pour moi!!!)mais si je dois

vivre pendant 5 ans avec la peur qu'on me réclame cet argent, oui, mieux vaut être honnête aussi et surtout pour ma conscience